

## MEDECINE ET SPORT

---

*Le Dr. OZA, de l'Université de Baroda (Inde), dont nous avons publié déjà "Les Athlètes, le Dopage et l'Olympisme" dans le numéro 19 de notre Lettre d'Informations, nous adresse aujourd'hui l'article suivant. Nous l'en remercions vivement.*



### MESURES ANTI-DOPAGE EN INDE

---

Le Maharadja Sayaji Rao, de l'Université de Baroda a parrainé la XXXème manifestation sportive, organisée à Baroda (Inde), du 27 décembre au 30 décembre 1969, entre toutes les universités de l'Inde. Plus de 600 athlètes (452 hommes, 168 femmes), venant de 49 universités indiennes, ont participé à cette rencontre.

Le Conseil des Sports de l'Université de Baroda avait fait savoir à l'avance, par un communiqué, que les athlètes seraient soumis à des contrôles de dopage.

Les quelques athlètes privilégiés classés premier, deuxième ou troisième, dans chaque discipline, devaient être soumis à un contrôle. S'il s'agissait d'équipes, deux athlètes par équipe, au moins, seraient tirés au sort pour subir ces contrôles.

Mais, par suite de la lettre du Secrétaire-adjoint aux sports du Conseil inter-universitaire de l'Inde et de Ceylan, New Delhi I, ces athlètes n'auraient à subir des contrôles qu'en cas de doute. Il s'y exprimait ainsi:

"Les règlements internationaux autorisent le contrôle anti-dopage, mais actuellement son application, même lors de nos rencontres nationales, ne se fait pas sur des bases régulières. En ce qui concerne notre manifestation sportive inter-universitaire, je ne pense pas que la nécessité de soumettre chaque athlète à un tel contrôle s'impose; mais en cas de doute, ces athlètes peuvent subir un contrôle médical..."

Tous les participants des universités indiennes accueillirent favorablement la nouvelle de contrôles anti-dopage pour les athlètes. En fait, personne ne s'y est opposé. D'ailleurs, aucun cas litigieux ne fit l'objet de contrôle anti-dopage au cours de cette rencontre.

Le principe de base, selon lequel tout athlète peut être soumis à un contrôle anti-dopage, est en lui-même un moyen excellent et efficace de mettre un terme à l'usage de drogues dans le domaine du sport, je pense.

Les universités indiennes savent maintenant qu'elles doivent lutter contre le dopage des athlètes au cours de manifestations sportives.

Le Comité pour les mesures anti-dopage était composé des membres suivants, pour l'organisation générale:

- Dr. G.M. OZA (responsable, chargé des convocations), maître de conférences en sciences biologiques.
- Dr. P.T. ACHARYA (chef de l'équipe médicale), professeur de chimie clinique.
- Dr. N.B. VASAVADA, maître de conférences en bio-chimie.
- Dr. J.K. DESAI, jeune maître de conférences en pathologie.
- M. S.C. PARISKH, bio-chimiste.
- Dr. U.A. VAIDYA, physicien du Centre Médical Universitaire.
- M. Amul C. MUUSKI (réceptionniste/rapporteur), étudiant en médecine.
- Meille A.M. PATEL (réceptionniste), étudiante en médecine.

L'activité principale du Comité porte sur l'usage:

- a) d'amphétamine, d'éphédrine et de produits semblables.
- b) de stimulants affectant le système nerveux central, tels que la strychnine, les analeptiques et substances semblables.
- c) de narcotiques analgésiques, tels que la morphine, la

méthadine et les substances semblables.

Les rapports de la Commission Médicale du Comité International Olympique sur Grenoble et Mexico ont inspiré l'organisation des méthodes et des moyens scientifiques pour appliquer ces contrôles, ceci pour la première fois dans l'histoire de l'athlétisme indien.

Nous désirons établir des mesures anti-dopage, dans l'intention de préserver la santé morale et physique des athlètes des universités indiennes.

Finalement, ce sera une garantie des buts que se propose le sport - force, santé et pureté.

#### CONTROLES DE SEXE

Parallèlement au contrôle anti-dopage, les universités indiennes se livreront à des contrôles pour déterminer le sexe des athlètes.

Toute athlète féminine devra être examinée avant de participer à cette manifestation.

Je pense que ceci est un problème délicat. Et pour éviter toute atteinte à la dignité humaine, les universités devront observer le secret médical le plus strict, car le contrôle du sexe peut révéler des anomalies.

Le contrôle du sexe des concurrentes pourra être opéré par des prélèvements de salive; les contrôles hormonaux seraient pratiqués dans les cas litigieux.

Dr. G.M. OZA

\*  
\*   \*  
\*